

LE DÉLÉGUÉ TECHNIQUE RÉGIONAL (DTR)

Il existe au sein de la fédération un découpage national par zones géographiques issu de la structuration des régions administratives. Chaque zone géographique est composée d'une ou plusieurs **ligues régionales**. Pour chacune d'elles un représentant fédéral (Délégué technique régional – D.T.R) assure la direction technique. Les ligues régionales sont les suivantes (entre parenthèses les codes IN-SEE) :

- Zone 1. **Auvergne/Rhône-Alpes** : Auvergne(83), Rhône-Alpes(82)
- Zone 2. **Bourgogne/Franche-Comté** : Bourgogne(26), Franche-Comté(43)
- Zone 3. **Bretagne**(52)
- Zone 4. **Centre/Val-de-Loire**(24)
- Zone 5. **Corse**(94)
- Zone 6. **Grand-est** : Champagne-Ardenne(21), Lorraine(41), Alsace(42)
- Zone 7. **Hauts-de-France** : Nord-Pas de Calais(31), Picardie(22)
- Zone 8. **Ile-de-France**(11)
- Zone 9. **Normandie** : Basse-Normandie (25), Haute-Normandie(23)
- Zone 10. **Nouvelle-Aquitaine** : Aquitaine(72), Limousin(74), Poitou-Charentes(53)
- Zone 11. **Occitanie** : Midi-Pyrénées(73), Languedoc-Roussillon(91)
- Zone 12. **Pays de Loire**(52)
- Zone 13. **P.A.C.A.** : Provence-Alpes-Côte d'Azur(93).

Régions métropolitaines :

- **Guadeloupe**(01)
- **Martinique**(02)
- **Guyanne**(03)
- **Réunion**(04)
- **Mayotte**(05).

DÉFINITION DU D.T.R.

C'est un poste de bénévole. Le DTR est un **technicien de haut niveau** ayant une forte expérience, connaissances et compétences en matière d'organisation du sport, notamment de formation d'athlètes et/ou de cadre technique dans une ou plusieurs disciplines fédérales (spécialités sportives). Ce dernier est proposé par le *Président fédéral* en concertation avec le *Directeur technique fédéral/DTF* et élu par vote à la majorité des voix exprimées du *Bureau directeur fédéral*. Il a pour mission d'aider la ligue régionale et les comités départementaux, et de dynamiser leurs actions sportives (coordonner la formation de cadres, la sélection et la préparation de l'élite, la pratique sportive de masse, les examens régionaux, les championnats régionaux, etc.). Il dépend étroitement du président fédéral et du Directeur technique fédéral/D.T.F. est chargé de dresser à la fin de chaque saison un état des lieux de la politique sportive régionale. En aucun cas, il ne peut avoir autorité sur l'organisme législatif régional (ligue ou comité départemental). Le poste est reconduit par tacite reconduction en début de chaque saison pour la période préolympique de quatre années. Pour un nouveau cadre, ce titre est reconduit après une période de formation tutorée et de validation des aptitudes pour assurer cette fonction.

N.B. : Pour certaines zones, un DTR peut être nommé pour chacune des régions géographiques et un *Directeur technique de zone/DTZ* peut être nommé afin de coordonner les actions des DTR de sa propre zone.

MISSION DU D.T.R.

Sa mission principale est de développer et de structurer l'ensemble des disciplines sportives (spécialités) au sein du comité national. Pour **l'ensemble des disciplines sportives**, il pilote et contrôle l'ensemble des opérations de :

- **développement sportif** (manifestations, compétitions)
- **formation des athlètes** (formation de masse et de l'élite fédérale)
- **formation des entraîneurs et des ceintures noires**, mise en place des examens
- **formation des cadres des différentes spécialités** (cadres régionaux et nationaux).

Il collabore avec les autres directeurs techniques de région (DTR) et les responsables de divisions nationales (RDN) afin d'étudier une politique sportive similaire voire des actions conjointes : regroupement

pement de disciplines (compétition et stages), gestion transversale (fonctionnement, validation d'acquis, examens), etc.

Pour la structuration de sa ligue régionale, il a la charge de :

- proposer au bureau directeur du comité régional des collaborateurs, notamment des **responsables de département** et adjoints (sport pour tous, haut niveau, arbitrage, formation d'entraîneur de club, grades, médical, jeunes, féminines, recherche, etc.) et des **cadres techniques (formateurs régionaux, entraîneurs des équipes régionales** et adjoints, intervenants extérieurs, etc.).
- diriger l'équipe de cadres techniques régionaux et formateurs en collaboration avec les différents départements.

RÔLE DU D.T.R.

Dans le cadre de sa ligue régionale :

- Aider à la structuration des différents départements régionaux (commissions),
- Aider au recrutement des responsables de département et adjoints,
- Assurer la formation de cadres régionaux et adjoints,
- Aider à la mise en place d'actions fédérales (compétitions, stages, formations, promotion)
- Aider à l'élaboration d'outils divers (documents techniques, enquêtes/sondages, documents de formation, etc.).

Il établit pour l'A.G. ordinaire du comité un **bilan des actions annuelles de sa ligue régionale** et un **projet d'action** pour la saison à venir en collaboration avec le comité de ligue.

STRUCTURATION TECHNIQUE DE LA LIGUE REGIONALE

Département sport pour tous

Département haut niveau

<p>Responsable :</p> <p>Adjoint :</p> <p>Animateur régional du sport pour tous : Jeunes (8-13 ans) :</p> <p>.....</p> <p>Cd(14-15), JrB(16-17), JrA(18-20), Sr(21-40), & Vét. : </p> <p>.....</p>	<p>Responsable :</p> <p>Adjoint :</p> <p>Entraîneur de l'équipe régionale : Jeunes (8-13 ans) :</p> <p>.....</p> <p>Cd(14-15), JrB(16-17), JrA(18-20), Sr(21-40), & Vét. : </p> <p>.....</p>
<p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des actions régionales et nationales 	<p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des actions régionales et nationales

Département formation d'entraîneur

Département grades

<p>Responsable :</p> <p>Adjoint :</p>	<p>Responsable :</p> <p>Adjoint :</p>
<p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des stages nationaux de préparation aux diplômes (DAF, DIF & DPF) - Gestion des dossiers de candidature aux diplômes - Mise en place des examens des diplômes - Constitution des jurys des examens - Recensement des diplômés - Gestion des dossiers de candidature à la V.A.E., équivalence et mise à jour des diplômes 	<p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des stages facultatifs nationaux de préparation à la CN3°/CN4° et à la CN5°/CN6° - Formation des cadres régionaux préparant à la CN1° et à la CN2° - Mise en place des examens de la CN5° et CN6° - Constitution des jurys à la CN3°/CN4° et à la CN5°/CN6° - Recensement des diplômés de la CN1° à la CN6° - Gestion des dossiers de candidature de la CN3° à la CN6°.

Département recherche

Département formation de cadres régionaux

Responsable : Adjoint :	Responsable : Adjoint :
Missions : <ul style="list-style-type: none">- Conception des formations et des examens des B.F. d'instructeur de club- Elaboration des outils de formation d'entraîneur et de cadre (documents)- Conception des formations et des examens de la CN1° à la CN6°	Missions : <ul style="list-style-type: none">- Mise en place des stages nationaux de formation de cadres- Suivi des formations régionales.

Département arbitrage

Département féminines

Responsable : Adjoint :	Responsable : Adjoint :
Missions : <ul style="list-style-type: none">- Conception des formations et des examens- Elaboration des outils de formation (documents)	Missions : <ul style="list-style-type: none">- Mise en place des actions de promotion- Mise en place des stages nationaux- Suivi des actions régionales.

Département jeunes

Département handisport

Département médical

Responsable : Adjoint :	Responsable : Adjoint :
Missions : <ul style="list-style-type: none">- Mise en place des actions de promotion- Mise en place des stages nationaux- Suivi des actions régionales.	Missions : <ul style="list-style-type: none">- Prospective- Suivi des projets.

Rappel de la notion de « **cadre fédéral** » (DTF, RDN, EF, DTZ, DTR, FORMATEUR) et **son adjoint** : C'est un technicien de haut niveau ayant de fortes connaissances et compétences en matière d'organisation des sports de combat et arts martiaux. Il pilote un projet fédéral et sa réalisation. Selon sa mission, il assure à l'occasion de manifestations une tâche définie à l'avance (gestion de plateau de compétition, supervision de surface, encadrement technique, direction de stage ou/et de formation, etc.). Il est aidé ans sa tâche par des adjoints.

Sa fonction est profilée à l'avance et exclusive, c'est-à-dire :

- il ne se consacre qu'à la **mission fédérale** dont il a la charge, ainsi, est exclu toutes actions autres que sa mission (aide à son club et à ses proches),
- il est donc dans une position de « neutralité absolue » par rapport aux autres acteurs en présence.

Plus exactement lors des actions et manifestations fédérales, il adopte :

- une **position de disponibilité** totale (ne s'occupe pas de son propre club le jour même, n'aide pas ses propres élèves, ne coache pas, n'encourage pas...)
- une **position de retrait** par rapport à son club et ses proches, d'**objectivité** et d'**intégrité**, conduisant à une **impartialité** et **neutralité** absolue.